

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-08

L'an deux mille vingt-quatre-----

Le 10 avril à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 26 mars 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

**PRESENTS** : Mmes BELAIR Florence, CHEYRONNAUD Céline, DESSEX Martine, LACOURARIE Bernadette, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEXET Emmanuel et GERVILLE REACHE Fabrice.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : M. DEVARISSIAS Philippe, pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice, M. TRICARD Jacques, pouvoir donné à Mme PRADIER Claudine.

**EXCUSES** : Mmes HILAIRE GENIN Karine, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, Mrs CHIROL Christian et SANBA Issame.

**OBJET** : Création d'un poste suite à un avancement de grade

**Exposé** :

Le Président informe que compte tenu de l'inscription au tableau annuel d'avancements de grades des agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale et des critères fixés dans les lignes directrices de gestion, approuvées en Conseil d'administration, un agent est promouvable sur le grade suivant :

- Adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe

Le Président propose de créer ce poste au 1<sup>er</sup> juillet 2024 et dans un second temps de supprimer le poste correspondant au grade actuel de l'agent concerné.

**Délibération** :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- décide de créer le poste suivant au 1<sup>er</sup> juillet 2024 :
  - Adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif correspondant.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 11 avril 2024

Le Président,  
Emmanuel DEXET

